Les lois des hommes et les lois des couvents.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb039_f0682
SourceBoite_039-39-chem | Les couvents.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
Personnes citéesMaturin, Charles Robert
Références bibliographiquesMaturin, Melmoth
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Les lois des h. et les fondateurs

678

de l'ex. d'un couvent de Dominicains
du jeune frère Charles de Mondésa qui
veut dénouer ses vœux par un testament
humoristique :

"Rappelez-vous bien que quoiqu'on ne soyons
forcés d'obéir aux formes des testaments
humains par la nécessité qui nous rend dépendants
des institutions des h., dans nos rapports
avec eux, ces formes ne peuvent nous lier dans
nos rapports avec la divinité."

Malmoth (1954
p 150

BnF MSS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/1031?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/1031?context=pdf